



UNHCR
The UN Refugee Agency

PROTECTION BRIEF SUR L'AFFLUX DES REFUGIES SOUDANAIS A GUEREDA, WADI FIRA

Novembre 2024

Contexte opérationnel et analyse

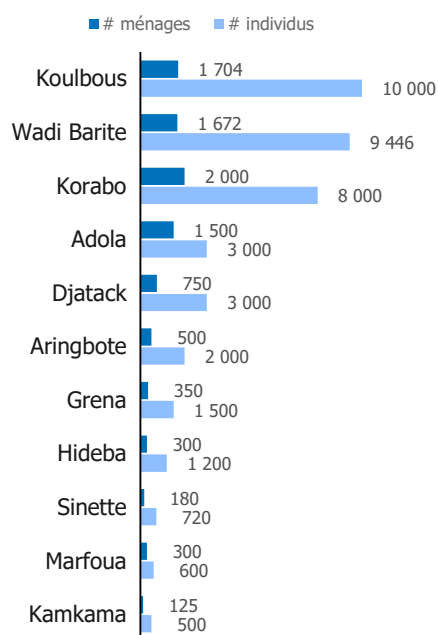
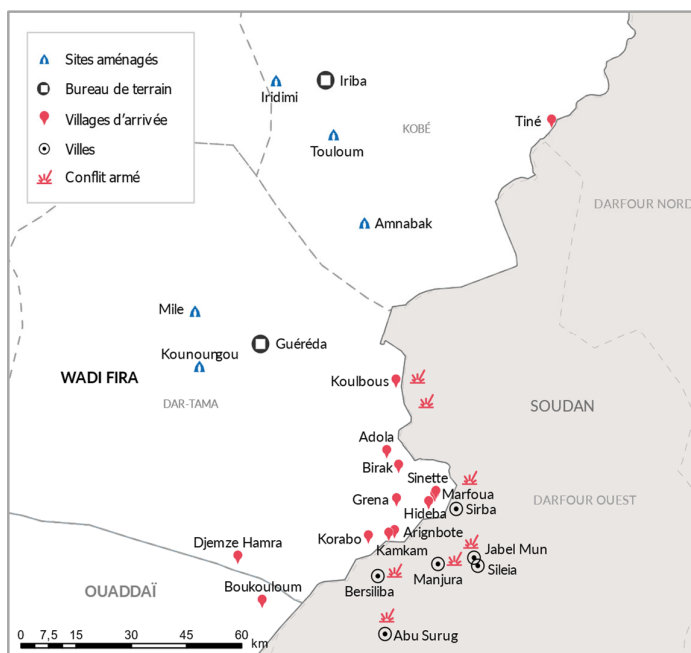
Contexte

Dix-huit mois après le début des hostilités militaires au Soudan, le niveau de violence et destruction prend des proportions insoutenables et la situation sécuritaire reste tendue et volatile. Des violents affrontements armés opposant les éléments de la Force d'Intervention Rapide (FSR) à l'armée régulière du Soudan appuyé par ses alliés, le Mouvement pour la Justice et l'égalité (MJE) et d'autres groupes continuent.

Ces affrontements ont entraîné la fuite en deux vagues d'environ 40 000 nouveaux réfugiés soudanais vers le Tchad. Du 30 septembre au 23 octobre 2024, ces réfugiés sont arrivés aux points d'entrée de Korabo, Kamkama, Aringbote, Adola, Grena, Djatak, Hideba, Marfoua et Senette dans les localités de Birak et Koulbous (Sous-Préfecture de Sirimbirké), Province de Wadi-Fira. Ils sont majoritairement composés des femmes et d'enfants ayant subi de graves violations de leurs droits au Soudan et sur le chemin de l'exile. Leur installation dans les sites spontanés susmentionnés à la frontière les expose à de nombreux risques de protection.

La principale cause de la fuite c'est l'insécurité généralisée, les enlèvements et assassinats des hommes et garçons, les viols commis par les groupes armés FSR sur les femmes et filles, les extorsions des biens etc. Des missions d'évaluation ont été organisées vers la frontière pour un début de réponse multisectorielle.

Population par site (dénombrement en cours)



Les réfugiés dans les différents sites sont installés sous des arbres, d'autres sous des abris faits de voiles, de vieilles couvertures ou nattes, parsemés dans des espaces très dégagés aux confins de la frontière.

Tendances et chiffres clés

Depuis le début de l'année 2024, les arrivées ont continué mais à une fréquence irrégulière avec de petites vagues de moins de 40 personnes arrivées aux points d'entrée à la frontière. A l'issue des différentes missions de monitoring effectuées aux différents points d'entrée à la frontière, il s'est avéré que cette faible fréquence pourrait s'expliquer par la présence du FSR qui contrôlerait la zone de conflit empêchant les populations de traverser la frontière. Ajouté à cela, l'impraticabilité des routes pendant la saison des pluies aurait empêché un nombre important de personnes à fuir vers le Tchad.

Au mois d'octobre 2024, deux vagues d'afflux respectivement de 20.500 personnes à Birack et 19 446 personnes à Koulbous, selon les autorités locales. Comparé aux arrivées de 2023, ces chiffres ont relativement doublé en un laps de temps. Cette augmentation du nombre des personnes en fuite s'expliquerait non seulement par la reprise des combats, mais aussi par l'accessibilité des routes après la saison hivernale. Par ailleurs, les réfugiés ont décidé de braver les restrictions de mouvements pour éviter de subir les effets néfastes des combats sur leur vie.

Zones de provenance et profil des nouveaux arrivants

Les réfugiés ont déclaré être en provenance des localités suivantes : [Absourouj](#), [Birselibba](#), [Sirba](#), [Mandjoura](#), [Siléa](#), [Djabalmoun](#), [Nelimele](#), [Shiftarda](#), [Kuma](#), [Goz Bagahr](#), [Ardeba](#), [El Djeneina](#) etc. Ils appartiennent aux ethnies [Ereinga](#), [Tama](#) et [Misseria-Djabal](#). Ce sont, pour la plupart, des agriculteurs et éleveurs traditionnels, quelques rares infirmiers, enseignants, et restaurateurs etc. Nombreux d'entre eux détiennent encore des documents d'identification à savoir : Extrait ou copie de l'attestation de numéro national d'identification ; passeport ou carte d'identité de nationalité soudanaise, actes de naissances, cartes d'assurances et diplômes.

Risques sécuritaires et de protection

La situation sécuritaire est calme dans les zones d'accueil des réfugiés mais demeure très volatile à cause des combats qui se déroulent non loin de la frontière depuis le début du mois d'octobre. Les conflits qui ont doublé d'intensité avec des bombardements tout au long de la frontière sont un risque pour la sécurité et la protection des réfugiés installés dans les sites spontanés aux points d'entrée. Leur installation sous les arbres et dans les abris de fortune les expose aux intempéries,

à toutes formes de violence, aux maladies hydriques liées à la consommation de l'eau non potable, la pneumonie etc.

La présence de quelques éléments armés aperçus dans certains sites au niveau de la frontière et de temps en temps à Birak et la poursuite de conflit armé non loin de la frontière à Djabalmoun ou Siléa sont susceptibles de créer des problèmes de protection grave. Risque de viol, violences sexuelles, exploitations et autres abus et violences physiques, extorsion des biens, vols et raquettes, arrestations arbitraires, recrutements forcés, etc. D'ailleurs parmi les ménages interviewés avec l'outil du monitoring de protection (P21), 35% craignent le recrutement forcé au sein des groupes armés.

25 blessés par des éclats d'obus ou par balles, parmi lesquels une fille de 07 ans ont été soignés au centre de santé de Birak et à la clinique mobile opérée par IRC. Les réfugiés nous rapportent également qu'il y a des groupes d'autodéfense, les « Moustan-firine » ou les « volontaires » dans presque toutes les localités qui étaient sous le contrôle du Mouvement pour la Justice et l'égalité (MJE) au Darfour.

Accès à l'asile

Les réfugiés déclarent n'avoir rencontré aucune difficulté d'accès au territoire Tchadien. Aucun cas de refoulement n'a été signalé depuis le début de la crise et même dans la vague des nouveaux arrivants. Le gouvernement Tchadien a pris des dispositions pour renforcer le dispositif sécuritaire à la frontière, ce qui favorise l'entrée en toute sécurité des réfugiés sur le territoire Tchadien.

Cependant, du côté du sudan, quelques difficultés ont été relevées par les réfugiés : des cas d'extorsion de biens précieux, des cas d'enrôlement forcé des hommes et des adolescents dans les rangs des FSR, des cas de violence physique et psychologique, confiscation des documents individuels et la séparation de famille. Nombreux d'entre eux ont survécu à des violences atroces (blessés par balles). [Une mère allaitante et son bébé de quatre mois sont décédés au centre des suites de leurs blessures.](#)

Caractère Civil et humanitaire de l'asile et des sites

Le respect du caractère civil et humanitaire de l'asile est mis en cause dans les sites spontanés d'installation des réfugiés à la frontière. Cette zone se trouve fortement militarisée non seulement à cause de la mobilisation/déploiement de l'armée tchadienne basée à Birak et Koulbous Tchad pour la sécurisation de la frontière,

mais surtout à cause de la présence d'éléments armés qui pourraient appartenir aux groupes armés et d'auto-défense.

En plus, des combats aux armes lourdes sont un risque pour la sécurité et la protection des réfugiés dans les sites aux points d'entrée. Le risque d'incursion des éléments armés fuyant le conflit est grand.

Mouvements pendulaires

On relève aussi les mouvements quotidiens des femmes en aller-retour dans leurs villages au Soudan pour ramener des récoltes et des objets jugés précieux ou à la recherche de leurs membres de famille non retrouvés. Ces mouvements les exposent à de nombreux risques de protection tels que : Viol, violences sexuelles, agressions physiques, arrestations arbitraires, exploitation, extorsion des biens assassinat etc.

Protection de l'enfant et éducation

Selon les statistiques des nouveaux arrivants pré-enregistrés dans les différents sites à la frontière, 65 % sont des enfants âgés de 0 à 17 ans. Parmi eux on dénombre :

- 36 Enfants non accompagnés
- 20 Enfants séparés
- 34 autres enfants à risque

Les enfants vivant avec handicap physique sont également présents et font partie de la liste des personnes à besoin spécifique identifiées. Par ailleurs, il faut noter que 35 % des enfants sont en âge scolaire. Selon les informations reçues de la communauté des réfugiés, les enfants n'étaient pas scolarisés au Soudan depuis au moins deux ans à cause de l'insécurité permanente mais aussi de l'absence des enseignants qui ont fui la guerre. Un faible nombre a pu malgré ces conditions, fréquenter l'école primaire (226 enfants du primaire fréquentaient l'école primaire au Soudan), l'école secondaire (92 enfants du secondaire fréquentaient au Soudan) et 34 sont des étudiants.

Le taux d'enfants qui ne fréquentaient depuis au moins 1 an reste élevé, 54% des enfants ne sont pas scolarisés depuis 2023 selon les données recueillies dans le cadre du monitoring de protection (P21). Leur installation tout au long de la frontière les expose davantage à un risque accru de recrutement forcé des enfants et jeunes valides parmi les réfugiés par les groupes armés.

Violences basées sur le genre

Les femmes réfugiées ont déclaré pendant les groupes de discussions que des viols collectifs ont été commis par les groupes armés. Elles ont subi des coups et blessures sur le chemin de l'exil en plus des extorsions des biens (téléphones, argent, bijoux). Elles sont pour la plupart arrivées seules avec les enfants parce que certaines ont perdues leurs maris et pour d'autres ces derniers ont été contraints de se cacher pour éviter d'être tués. Leur installation dans les abris de fortune dans les sites spontanés risque d'aggraver davantage leur vulnérabilité. Les risques de viol, d'agression physique, de mécanismes négatifs d'adaptation et autres restent très grands dans cet environnement.

Il faut noter que trois (3) femmes se sont portées volontaires pour représenter les femmes et travailler avec les partenaires pour leur protection.

Activités de réponse

Une mission conjointe composée des autorités administratives, militaires et traditionnelles locales, la CNARR, le HCR et ses partenaires, a été organisée en date du 5 octobre pour évaluer l'ampleur de l'afflux.

Pré-screening de protection

Site de Korabo et Grena : La protection a interviewé 253 ménages de 426 personnes dont 119 PBS dont 60 femmes. Parmi ces cas, 13 ménages de 44 anciennes réfugiées avec des données biométriques actives aux camps de Milé, Kounoungou et Amnabak.

Préenregistrement

Un total de 635 ménages de 2013 personnes dont 64 PBS a été pré-enregistré au 30 Octobre 2024.

Cohabitation avec la communauté hôte à la frontière

Les communautés d'accueil au niveau de chaque site ont collecté par ménage des vivres pour assister les nouveaux arrivants. Mais cette situation ne saura perdurer car ces communautés sont aussi limitées du fait qu'elles commencent seulement à sortir de la période de soudure qui a été très rude dans le Chef-lieu du département de Dar Tama. Il faut signaler que la campagne agricole de 2023 a été déficitaire à cause des pluies qui avaient commencé très tôt et se sont arrêtées prématurément.

La présence de beaucoup de bétail appartenant aux réfugiés peut constituer un risque de protection dans le cadre de la cohabitation pacifique (partage de l'herbe, l'eau, ravage dans les champs) mais aussi d'insécurité à cause de vol de bétail. La

situation s'avère délicate et sensible car susceptible de générer de conflit entre la population hôte et les réfugiés. En effet, exception faite de Korabo qui a deux (02) puits dont l'un fournit de l'eau en abondance, le second puits et celui de Kamkama qui tarissent très tôt.

Santé

MSF Belgique aussi intervient à la frontière avec une clinique médicale mobile et fait le water trucking à Korabo. Les autres sites tels Grena, Djatak, Grena, et Marfoua achètent de l'eau aux puits du wadi de Senette situés respectivement à plus de 10 Km. IRC, à l'instar de MSF Belgique couvre les sites de Korabo, Kamkam et Aringbote, une clinique mobile organisée par IRC opère à Grena pour répondre immédiatement aux besoins des réfugiés en soins de santé primaire. Les cas nécessitant un suivi sont référés au Centre de santé de Birak ou au district de Guéréda.

Relocalisation

En ce qui concerne la relocalisation, l'opinion des réfugiés est partagée. Certains réfugiés souhaitent être relocalisés immédiatement, d'autres préfèrent rester à la frontière afin de pouvoir repartir récolter les produits de leurs champs ou à cause de leur bétail; d'autres en revanche voudraient attendre sur place les membres de leurs familles dont ils ont été séparés ou pour repartir enterrer leurs morts. A ces raisons, s'ajoutent la contre sensibilisation par les anciens réfugiés qui ne bénéficient plus d'assistance alimentaire et qui ont dû s'installer à la frontière pour cultiver.

Au total 389 ménages de 1107 individus ont été relocalisés à la date du 26 octobre 2024.

Coordination

Au sortir de cette mission, des rencontres de coordination pour la gestion de l'urgence ont été initiées avec tous les partenaires pour apporter une réponse multisectorielle. Et en termes de réponse de la communauté internationale en soutien aux autorités sur les différents sites, les missions de monitoring ont été renforcées avec l'installation à Birak depuis le 10 octobre d'une équipe multifonctionnelle composée de la [CNARR](#), [HCR](#), [APLFT](#), [IRC](#) qui apportent l'assistance en soins de santé, de pré-enregistrement, l'organisation de la relocalisation vers le site de l'extension du site aménagé de Milé.

Actions immédiates urgentes

- Poursuivre la sensibilisation des réfugiés sur les risques d'installation à la frontière, la pertinence de la relocalisation et la nécessité du pré-enregistrement ;
- Prioriser les personnes vulnérables pour la relocalisation (femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées, les malades chroniques etc.)
- Organiser des sessions d'information et de formation sur la protection internationale avec un accent sur le caractère civil et humanitaire de l'asile et des sites à l'endroit des autorités ainsi que les forces de défense et de sécurité
- Fournir de l'eau aux réfugiés dans tous les sites afin de lutter contre les maladies ;
- Prendre en charge urgemment les 3 enfants ayant besoin de vaccin antirabique ;
- Appuyer le centre de santé de Birak érigé en un hôpital de district mais qui ne dispose que de trois personnes en intrants et ressources humaines et augmenter la capacité d'accueil avec des lits supplémentaires ;
- Aménager le puits de Korabo pour une utilisation plus saine ;
- Disponibiliser les PEP Kits pour la prise en charge des survivantes de viol ;
- Identifier des points focaux au niveau de la communauté pour faciliter les interactions avec les réfugiés ;
- Solliciter les partenaires pour l'enregistrement et la vaccination du bétail des réfugiés avant le transfert vers le site aménagé de Mile ;
- Partager les informations sur les différents mouvements effectués vers la frontière avec le préfet, les autorités coutumières, la CNARR ;
- Organiser des séances de sensibilisation et mettre en place des activités sur la cohabitation pacifique avec l'implication de tous les partenaires et autorités traditionnelles, religieuses et chefs religieux de villages etc.



CONTACTS

Dossou Patrice Ahouansou, Deputy Representative - Protection, N'Djamena ahouanso@unhcr.org

Jean-Paul Habamungu Samvura, Head of Sub-Office, Abéché
habamung@unhcr.org

LINKS

[Regional portal](#) - [UNHCR operation page](#) - [Twitter](#) - [Facebook](#)